



# BTS

Formation en  
**APPRENTISSAGE !**

# FLUIDES, ÉNERGIES, DOMOTIQUE

## Option Froid et Conditionnement d'Air



### UN CONTRAT de TRAVAIL

L'apprentissage repose sur le principe de l'alternance Entreprise / Centre de Formation d'apprentis.

Vous signez un contrat de travail d'un type particulier, le contrat d'apprentissage, avec une entreprise. C'est à cette condition que vous serez accepté au Centre de Formation d'apprentis. Le temps de travail de l'apprenti est identique à celui des autres salariés. La durée légale du travail effectif est fixée à 35 heures par semaine.

Rémunération brute mensuelle minimale d'un apprenti	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 <sup>ère</sup> année de formation	27% du Smic, soit 429,16 €	43% du Smic, soit 683,47 €	Salaire le + élevé entre 53% du Smic, soit 842,42 € et 53% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	100% du Smic Salaire le + élevé entre le Smic (1 589,47 €) et le salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage
2 <sup>ème</sup> année de formation	39% du Smic, soit 619,89 €	51% du Smic, soit 810,63 €	Salaire le + élevé entre 61% du Smic, soit 969,57 € et 61% du salaire minimum conventionnel correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage	

Source: <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F32038>

### UNE FORMATION

La formation est à la fois assurée par l'entreprise et par le Centre de Formation. Un tuteur est nommé parmi le personnel de l'entreprise.

Pour la préparation d'un brevet de technicien supérieur (BTS), la durée de la formation est au moins égale à 1350 heures réparties sur 2 ans.

Au Centre de Formation, la durée hebdomadaire de formation est de 35 heures. Celle-ci comporte non seulement des matières techniques et professionnelles mais aussi des matières générales telles l'anglais, les mathématiques et les sciences physiques : bien que salarié, vous passerez en effet le même examen que les candidats sous statut étudiant.

### UN RYTHME D'ALTERNANCE

Le rythme d'alternance proposé par le Centre de Formation La Salle est en moyenne :

- Une semaine en Entreprise
- Une semaine au Centre de Formation d'Apprentis

Cette alternance est parfois irrégulière, particulièrement pour le début d'année de formation.

Le planning d'alternance 2022/2023 est en cours d'élaboration.

### CONTACT :

Emmanuel PECQUET  
Directeur Délégué aux Formations Professionnelles et Technologiques  
e.pecquet@lasalle-troyes.fr ou 03 25 72 15 30